

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 17 mars 2015 :

Liminaire FO DGFIP 67 - TOUJOURS MOINS de rémunération, des service public, de promotions internes - à retrouver sur notre site web local !

Le Directeur a ensuite répondu à notre liminaire et à celle de SFP et CFDT : il comprend notre réaction par rapport à la suppression de la prime d'intéressement collectif ; pour lui la RGME n'aura que peu d'impact sur notre réseau et il n'a transmis aucun diagnostic au Préfet ; il y a eu beaucoup de promos sur une période récente et ça ne lui paraît pas aberrant que leur nombre baisse aujourd'hui ; la seule promo à l'ancienneté n'a pas de sens et n'est pas partagée par les agents.

1) BILAN BUDGETAIRE 2014 ET BUDGET 2015

Le budget 2014, en baisse par rapport à 2013, s'est élevé au final à 9 015 K€.

Points mis en avant par la direction : le frais d'affranchissement ont connu une augmentation maîtrisée ; les dépenses d'équipement ont fortement augmenté en 2014 passant de 462 K€ à 709K€ ; les frais de déplacement ont augmenté de 49% ; les achats de fournitures ont connu une croissance notable.

Les élus FO DGFIP 67 ont interrogé la direction sur la différence (114 000 € quand même) entre les 9 129 K€ de CP (crédits de paiement) et les 9 015 K€ de dépenses officielles. La réponse doit nous être donnée prochainement. A suivre, donc ! Nous avons quand même fait remarqué qu'un bilan qui donne deux chiffres différents et qui n'explique pas comment on passe de l'un à l'autre pose problème et n'est pas transparent...

La direction a souligné l'importance de l'abondement de fin d'année (on en reparle dans le budget 2015) et des interventions du CHSCT.

S'agissant du Budget 2015, la direction a mis en avant l'augmentation de 3,98% de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et a retenu les **grandes orientations** suivantes : amélioration des conditions de travail, poursuite de la maîtrise de l'affranchissement, abaissement des plafonds de dépenses par carte achat, réduction des dépenses d'impression.

Et comme pour le CHSCT, la base forfaitaire étant calculée en fonction du nombre d'agents, nous subissons la double peine : les suppressions d'emploi + la diminution des budgets qui est liée au nombre d'agents !!

On a commencé 2015 avec 2 millions de moins par rapport au budget final 2014 : des abondements sont donc attendus tout au long de l'année !

Et c'est bien là le problème car entre suppressions budgétaires et octroi de subsides par la DG ou la délégation interrégionale sur le dernier trimestre de l'année, il n'y a aucune vision budgétaire, aucune prévision possible de l'ensemble des travaux, aucune marge de manœuvre, aucune sincérité du budget en début d'année !

C'est pourquoi, LES ELUS FO DGFIP ONT DONC VOTE CONTRE, tout comme les autres O.S.

2) BILAN LOCAL DE LA FORMATION 2014 :

Quelques données : l'équipe locale de formation a mobilisé 95 collègues ; en moyenne, chaque agent a bénéficié de 3,61 jours de formation ; le nombre de sessions de formation a augmenté de 76% par rapport à 2013 ; les catégories A et B ont majoritairement profité de la formation continue (la direction explique cela par la formation initiale des C beaucoup moins importante) ; les formations GP représentent 17% de la formation continue, les formations GF 46% et les formations transverses 37% ; l'offre de e-formation a touché 475 agents soit 30% de l'effectif.

Les élus FO DGFIP ont demandé à ce que la recherche de **nouveaux formateurs** fasse l'objet d'appel à candidature. La direction a rappelé qu'il était important que l'agent intéressé pour être formateur devait l'indiquer dans son évaluation, notamment dans la partie « expression de l'agent ». Elle a rappelé que les volontaires pouvaient être mentionnés dans l'outil GASEL par leur chef de service.

Les élus FO ont également souligné que les **formations « Particuliers »** étaient peu nombreuses dans le département. La direction nous a répondu que si un besoin existe, il faut les faire remonter via le chef de service par GASEL et/ou via les entretiens d'évaluation. Cela permettra de faire une session locale de formation.

3) CHARTE DE LA E-FORMATION

Pour les élus FO, ce qu'il est important de **retenir** : la e-formation doit respecter un équilibre entre les divers modes pédagogique : elle n'a donc pas vocation à se substituer aux stages présentiels ; tous les acteurs doivent être mobilisés (direction, encadrement, agents) ; les stages très techniques et/ou de longue durée n'entrent pas dans le périmètre de l'e-formation.

Pour l'instant, le e-tutorat (assistance pédagogique) n'est pas mis en place par l'ENFIP.

Plusieurs sites bénéficieront de **salles de e-formation** (voir liste sur notre site avec le compte-rendu du CTL).

Réponse à une question FO : pas de salle au 35 Vosges, malgré l'importance du site, car pas de salle disponible.

Pour les salles, un **planning** va être mis en ligne et il conviendra de réserver un créneau sur Ulysse 67, l'inscription se faisant via le chef de service. Les agents auront accès au planning en visualisation.

Les **frais de déplacement** seront remboursés et il y aura des **autorisations d'absence** selon la durée de la e-formation. Pour ceux qui sont sur les sites avec salle de e-formation, pas de dépointage, pas d'autorisation d'absence. La e-formation sur son site de travail et donc son poste de travail reste toujours possible.

4) ACTUALITE IMMOBILIERE

Neudorf : les travaux de désamiantage dans le bloc sanitaire du RDC (CDIF) seront les derniers, après il n'y aura plus d'amiante (*question FO*)

Picquart : il existe une réflexion sur la restructuration des DISI et sur le transfert de l'ESI Picquart à Neudorf, mais rien de concret (et pas avant 2 ans ?)

DRFIP : les toilettes du 2^{ème} étage devraient être refaites ; pour les autres il faudra attendre... (*question FO*)

Illkirch et Schiltigheim : les élus FO DGFIP 67 ont demandé à ce que le PV du CHSCT soit annexé au PV du CTL. Retrouvez notre compte-rendu CHSCT sur notre site web local !

Haguenau : par rapport au CHSCT, la direction a précisé que le diagnostic électrique à venir concernait le courant fort (disjoncteur...) et qu'elle avait demandé des crédits à la DG pour le courant faible (prises, etc...)

5) EQUIPE DEPARTEMENTALE DE RENFORT (EDR)

Rappel de la direction : pas de sectorisation, étendue des champs de compétence des équipiers sur la base du volontariat, constitution d'un vivier.

Nouveauté = modalités de remboursement des frais de déplacement et détermination de la résidence administrative : le service des Finances publiques le plus proche du domicile sera la résidence administrative, l'indemnisation des frais sera prise en charge dans les conditions habituelles prévues par la réglementation.

Point de départ de ces nouvelles modalités : **avril**

Les élus FO DGFIP 67 ont signalé la problématique Seven (identifiant et mot de passe) à la direction qui a indiqué avoir déjà fait remonter la problématique.

6) RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Comme l'a souligné le DRFIP, les résultats sont excellents grâce à la mobilisation de chacun mais ça reste fragile. Comme nous l'avons déjà dénoncé par le passé, les élus FO n'ont pu que constater que ce rapport n'est constitué que de chiffres, de stats et d'auto-congratulations. Un rapport très administratif et neutre, en somme.

Par exemple, il aurait été plus juste que la direction ne précise pas seulement que « la DRFIP disposait en 2014 de 1501 emplois pour 1436 ETP » mais qu'au 31/12 les vacances d'emplois étaient au nombre de 65 et que la grande majorité des services étaient en train d'exploser (ou d'imploser, c'est selon...)

7) QUESTIONS DIVERSES

A la demande des collègues, les élus FO DGFIP sont intervenus sur la situation du SIP-SIE de Wissembourg, la trésorerie de La Petite Pierre et celle de Bouxwiller.

Accueil des Pro 35 Vosges : lire notre compte-rendu du CHSCT – sur la charte d'accueil, rien de neuf

Nouvelle convention avec La Banque Postale : la révision des plafonds d'encaisse est en cours suite à la diminution des possibilités de dégageant.

Vos élus : José-Luis PEREIRA – Martine WISNIEWSKI
Virginie BRACHET – Thierry HAUSSER

